

Rapport public Parcoursup session 2022

Université de la Nouvelle-Calédonie - Licence - Lettres - Parcours parcours TREC 5 - Lettres (131)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 24 décembre 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de la Nouvelle-Calédonie - Licence - Lettres - Parcours parcours TREC 5 - Lettres (131)	Jury par défaut	Tous les candidats	400	45	45	45		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

- * Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)
La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.
- * Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte

Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française

Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Le parcours TREC 5 est une formation intensive, qui permet d'obtenir le diplôme national de licence en 5 semestres (2,5 ans).

Il est ainsi attendu des candidats dont le choix se porte sur cette formation qu'ils fassent la démonstration, à leur entrée dans la formation et tout au long du cursus, d'une grande capacité de travail et d'une grande autonomie, outre un intérêt marqué pour les disciplines enseignées.

Dans l'hypothèse où les candidats ne sont pas admis à s'inscrire dans le parcours TREC 5, ils se verront proposer une admission dans le parcours TREC 7 dans la même mention de licence.

Pour en savoir plus sur les parcours de licence TREC, [cliquez ici](#).

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Consultez la fiche descriptive de la formation depuis le site internet de l'UNC [cliquez ici](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission pédagogique examine prioritairement l'appréciation globale, la cohérence du projet, la lettre de motivation et la fiche avenir. Elle accorde une attention particulière aux notes du bac de français mais également à celles des disciplines littéraires (spécialités), aux langues étrangères et aux sciences humaines. La qualité rédactionnelle de la lettre de motivation et la cohérence du projet sont fondamentales pour la commission d'examen des vœux, notamment pour une inscription en TREC 5 car elle donne un premier aperçu des compétences académiques du candidat et de la candidate mais aussi de sa capacité à valoriser ses connaissances et ses compétences.

La méthode de travail, l'implication, la progression, l'autonomie dans le travail, la motivation et la cohérence du projet sont également des critères importants qu'évalue avec attention la commission des vœux. Le savoir-être, les acquis méthodologiques et les engagements ou les activités péri scolaires dans le domaine artistique, culturel ou associatif, s'ils sont mentionnés, sont également des critères privilégiés lors de l'examen des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous avons reçu, fin 2022, 82 candidatures en TREC 7 et 45 candidatures en TREC 5.

Nous n'avons pas d'éléments qui nous permettent de visualiser les formations demandées par l'étudiant.e et l'ordre préférentiel, c'est-à-dire de connaître l'ensemble des candidatures pour un.e étudiant.e donné.e (Lettres, LLCER Anglais, Histoire...) et leur priorisation ou hiérarchisation.

Sur les 45 dossiers-candidat.e.s, 29 ont été admis.e.s en TREC 5 et 16 en TREC 7 lors de la commission qui s'est déroulée en novembre 2022. On observe par ailleurs une différence entre les candidatures et les inscriptions effectives à la rentrée 2023 : 37 inscrits en Licence Lettres, dont 3 étudiant.e.s dans le parcours TREC 5 pour 29 retenus.

Nous utilisons les critères (cf. infra) qui permettent un classement de l'ensemble des dossiers, mais il faut préciser que la formation n'est ni concurrentielle, ni sélective et qu'avec une capacité d'accueil de 100 places, tous les étudiant.e.s, même ceux qui ont un baccalauréat professionnel sont acceptés.e.s.

Le premier conseil que nous pourrions donner aux candidat.e.s est de soigner la préparation de leur candidature, notamment la lettre de motivation. Celle-ci n'est pas systématiquement envoyée. De nombreuses lettres sont impersonnelles en ce qu'elles sont rapidement rédigées à partir de modèles de lettres téléchargées sur Internet. Le projet de formation est aussi souvent absent ou insuffisamment motivé. Or, la commission s'appuie véritablement sur la capacité du/de la candidat.e à rédiger, à organiser et présenter son projet à l'écrit.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Spécialités/domaines	Résultat des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Résultat des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Très important
	Notes en littérature et philosophie		Notes de première et terminales en français, philosophie.	Essentiel
	Notes en langue étrangère et en sciences sociales		Notes de première et terminale "en langues étrangères" et "en histoire et en sciences humaines et sociales plus généralement"	Important
	Progression		Progression	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Compétences linguistiques (lexicales, syntaxiques, orthographiques) et langagières (compétences discursives)	Appréciation générale du conseil de classe et des professeurs sur les bulletins de première et de terminale ; Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat ; Rédaction de la lettre de motivation	Important
	Méthode de travail		Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Champ « Autonomie » dans la	Champ « Autonomie » dans	Important

		fiche Avenir	la fiche Avenir	
	Implication	Capacité de s'investir dans le travail demandé et dans les projets	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale ; Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
	Intérêt pour les arts et les questions sociétales		Rubrique « Activités et centres d'intérêt » ; Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyens et associatifs	Investissement dans des associations, événements culturels, littéraires	Rubrique « Activités et centres d'intérêt » ; Lettre de motivation	Complémentaire

Signature :

Catherine RIS,
Président de l'établissement Université de la Nouvelle-Calédonie